

QUESTIONS DE PERSONNEL (séance publique)

A) Création de postes

1) Maisons Relais : Nouvelle maison relais Waldschoul

L'ouverture de la Maison Relais « Waldschoul » aura lieu le 15.9.2021.

- 1) Création sous le régime du salarié de **1 poste d'éducateur gradué**. (degré d'occupation : 40/40ièmes)
La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (carrière C6).

La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

- 2) Création sous le régime du salarié de **3 postes d'éducateur diplômé**. (degré d'occupation : 40/40ièmes)
La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (carrière C4).

La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

- 3) Création sous le régime du salarié de **4 postes d'agent socio-éducatif** :

- Auxiliaire économe ; (classement dans la carrière C3)
 - Détenteur du certificat aux fonctions d'aide socio-familiale ; (classement dans la carrière C2)
- Les futurs titulaires des postes nouvellement créés seront engagés moyennant un contrat de travail à durée indéterminée sous le régime du salarié, le degré d'occupation étant fixé à 20/40ièmes.
La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des employés du secteur d'aide et de soins et du secteur social.

La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

- 4) Création sous le régime du salarié de **2 postes d'agent de nettoyage** :

La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des ouvriers de communes du Sud (carrière A2).

La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

- 5) Création sous le régime du salarié de **1 poste d'aide-cuisinier** :

La rémunération des nouveaux titulaires est fixée en application des dispositions de la convention collective de travail des ouvriers de communes du Sud (carrière A2).

La période d'essai est fixée selon les dispositions légales en vigueur.

2) Secrétariat / Etat Civil

Création d'un poste dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.
Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 10 février 2021.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Acceptation des publications de mariage et partenariats ;
- Assistance à la célébration des mariages et partenariats ;
- Travaux de guichet ;
- Acceptation des déclarations de naissance-décès ;
- Indigénat ;
- Permanence les samedis et jours fériés.

- Elections

Ces tâches ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'évoluer.

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Niveau Diplôme de fin d'études secondaires
- Maîtrise des trois langues officielles du pays
- Esprit d'équipe
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Disponibilité et flexibilité
- Capacité à travailler de manière autonome

Suppression par voie de conséquence du poste appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif lors du départ à la retraite du titulaire.

3) Coordination Sociale / Service Logement

Création d'un poste dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.
Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 17 février 2021.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Gestion des demandes de logement : analyse de l'éligibilité à un logement étudiant auprès de la Ville
 - Attribution des logements selon les critères retenus
 - Accueil des étudiants
 - Gestion des dépôts de garantie
 - Emission des contrats de location
 - Gestion et contrôle du paiement des loyers. Le cas échéant, émission de rappels de paiement et de mises en demeure.
 - Prise en charge de toute question relative au loyer
 - Gestion des documents des locataires en rapport avec la location et gestion de la souscription d'une assurance risque locatif (par le biais du courtier de la Ville d'Esch-sur-Alzette)
 - Organisation et gestion du nettoyage des parties communes des immeubles locatifs pour étudiants
 - Organisation du nettoyage des parties privatives lors du changement de locataire
 - Gestion des arrivées et départs à la commune (registre de population)
 - Gestion et émission des droits d'entrée : programmation des badges d'accès
 - Gestion des réclamations, doléances (dispatching des emails aux services techniques communaux au sujet de problèmes de toute nature et suivi des solutions avec transmission des informations)
 - Vérification régulière des immeubles et installations
 - Gestion des documents des locataires de logements de la Gestion Locative Sociale en rapport avec la location auprès des propriétaires et des mises à disposition aux locataires (contrats de location, de mise à disposition, enregistrement, assurances, ...)
 - Assistance administrative dans les diverses tâches incombant au service logement
- Ces tâches ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'évoluer.

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Niveau Diplôme de fin d'études secondaires
- Etant donné que le contact se fera principalement avec des étudiants non luxembourgeois, la pratique orale (et écrite) parfaite des langues allemandes, françaises et anglaises est impérative.
- Bonnes connaissances des programmes informatiques d'usage et des programmes de gestion communale (GESCOM)
- Savoir structurer et organiser ses tâches
- Etre rigoureux et précis

4) Foyer de Nuit AbriSud, service Streetwork

Création sous le régime du salarié d'un poste d'éducateur gradué (carrière C6 de la CCT SAS).

Rapport de Madame le responsable du service structures et organisation du 8 février 2021.

La mission du nouveau titulaire est définie comme suit :

- Présence sur le terrain : travail de contact et interventions en des lieux chauds (rue, parcs, places, gares, forêts et bâtiments abandonnés)
- Assistance individuelle et soutien sur le long terme : établir le contact et entretenir la relation, redonner de la confiance, fournir une aide à caractère bas seuil, dispenser des soins primaires (distribution de repas et boissons, de couvertures), intervention de crise et désescalation, informer sur les services d'aide et les soutiens financiers envisageables, conseiller sur le logement, la formation, la recherche d'emploi, etc. diriger la personne vers les organismes de services sociaux compétents et l'assister dans la prise de contact, être le garant de l'intérêt du client, réduire ou éviter les discriminations et exclusions;
- Coopération et entretien du réseau social : communiquer sur les offres du service Streetwork, continuer le projet ASUP (action sociale urbaine de proximité), visiter régulièrement les installations sociales de la Ville, collaboration avec les services publics et associations divers, thématiser les problèmes, difficultés, soucis ou observations sur le terrain, échange avec les responsables du Foyer de Nuit, le responsable de la coordination sociale, les collaborateurs du service Jeunesse et Interactions;
- Tâches administratives et organisationnelles : mettre en place, contrôler et faire évoluer le projet Streetwork, compte-rendu sur le travail journalier, entretiens hebdomadaires avec l'équipe, courrier, rapport annuel, mapping, dossier client, statistiques;
- Travail en groupe : activités pédagogiques, planifier et gérer des projets, collaborer avec le projet « Street-football » ;

Le profil souhaité est défini comme suit :

- Détenteur d'un bachelor en sciences sociales et éducatives
- Etre capable de travailler de manière autonome, mais également en équipe
- Aisance relationnelle et empathie, tout en étant capable d'avoir le recul nécessaire
- Etre digne de confiance, garant de l'anonymat, transparent et soucieux de la protection des données
- Sens de l'initiative et priorisation des urgences
- Faire preuve de tolérance par rapport à tout mode de vie ou toute échelle de valeurs
- Flexibilité au niveau du temps de travail
- Poste à temps plein

Par voie de conséquence, le poste d'éducateur diplômé appartenant à la carrière C4 de la convention collective de travail SAS sera supprimé.

Esch-sur-Alzette, le 18 février 2021.
Service du personnel.